

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 11 Juillet 2017

**Délibération n°40- 2017 relative au Tableau des autorisations budgétaires CFA
du Budget rectificatif 2017**

VU le code de l'éducation et son article L712-3 IV 2°)
VU le code de l'éducation et son article R719-73,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve le tableau des autorisations budgétaires CFA du budget rectificatif 2017.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	19
Membres en exercice	36	Membres représentés	10
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	19	Contre	0	Abstentions	10
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----

Délibération adoptée



Visa du Président
Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableau des autorisations budgétaires CFA

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21.07.2017

Document mis en ligne le : 21.07.2017